

Direction des Affaires culturelles



Ses missions

La Direction des Affaires Culturelles a pour mission de mettre en oeuvre la politique culturelle définie par l'équipe municipale, en cohérence et en synergie avec les établissements culturels et les associations présents sur la Ville.

Le pôle Culture et Patrimoine de la DAC est au service des Montmorencéens autour de trois missions :

- L'accès à la culture, dans sa diversité, au plus grand nombre, avec notamment un volet d'actions de médiations en direction du public scolaire ;
- La valorisation du patrimoine historique de la ville ;
- L'animation de la vie culturelle au travers d'une programmation riche, plurielle et intergénérationnelle qui propose des rendez-vous annuels pour les Montmorencéens.

Action culturelle

La mission de sensibilisation des publics de l'action éducative des établissements culturels et artistiques fait partie des fondements et l'intervention publique dans le domaine culturel. Ainsi, la Direction des Affaires Culturelles de la Ville propose une programmation culturelle associée à un important volet de médiations qui démontre l'engagement et l'investissement de la municipalité dans ce domaine.

Tout au long de sa saison, les différents services culturels de la Ville (Bibliothèque, Musée, Conservatoire et le service Culture et Patrimoine) mettent en oeuvre des parcours culturels et artistiques : spectacles, rencontres avec des artistes et ateliers pour les élèves du primaire et secondaire.

Les médiations se font en collaboration avec les enseignants et en lien avec l'Inspection de Circonscription de l'Education Nationale

Adresse

Espace Lucie Aubrac
Place du Château-Gaillard
95160
Montmorency

Infos pratiques

Directeur des Affaires culturelles : Pierre Jabot

Contact

Tél. : 01 39 34 98 39

Mail : culturel@ville-montmorency.fr

Horaires :

- lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
- vendredi jusqu'à 16h15

Liens utiles

[Consultez le guide de la saison culturelle 2024-2025 !](#)